

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 49-466-1935 dégrèvement.

n° 49-466-1935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 septembre 1935

Numéro JO

n° 466 du 30/09/1935

Date du numéro

30 septembre 1935

TEXTE INTÉGRAL

remise gracieuse d'une somme de deux cents soixante-douze francs, représentant la moitié de l'amende encourue pour non-présentation dans les délais légaux, à la formalité de l'enregistrement, d'un bail sous signature privée, est faite à M, Grégoire, gérant du Comptoir européen.